

Entre la terre et le contenu de notre assiette

LOUIS ROBERT, *Pour le bien de la terre*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2021, 148 pages

Robert Laplante

Volume 15, numéro 3, été 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/96271ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laplante, R. (2021). Compte rendu de [Entre la terre et le contenu de notre assiette / LOUIS ROBERT, *Pour le bien de la terre*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2021, 148 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 15(3), 27-28.

VIGILANCES

Entre la terre et le contenu de notre assiette

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

LOUIS ROBERT

POUR LE BIEN DE LA TERREMontréal, Éditions MultiMondes,
2021, 148 pages

L'auteur le déclare lui-même : « J'ai toujours été à l'aise et même très heureux de vivre dans un relatif anonymat ». Voilà qu'une intervention médiatique lui a valu un congédiement arbitraire et des embarras bureaucratiques qui l'ont placé sous les projecteurs et, tout à coup, le fonctionnaire consciencieux s'est trouvé projeté dans un rôle et des circonstances qu'il n'avait ni choisis ni préparés. L'agronome passionné de la vie du sol a dû se resituer dans les lieux opaques de la bureaucratie et les dédales de l'économie politique. Ce petit livre en témoigne, les événements l'ont contraint à revoir son parcours, à repenser sa pratique ou du moins à la cadrer avec des exigences renouvelées.

La fonction publique, le rôle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Ordre des agronomes, ses références usuelles, il a été amené à les voir sous un autre jour. L'éclairage qu'il leur porte ne lui était pas nécessairement étranger, mais les circonstances l'ont forcé à une synthèse qu'il livre ici avec une modestie réelle. Louis Robert refait son parcours professionnel et réfléchit sur le contexte institutionnel aussi bien qu'empirique de sa pratique d'agronome. Il adore son métier, c'est évident, une certaine colère l'habite parce que le sort de l'agriculture et des agriculteurs lui tient à cœur, mais l'examen auquel il se livre n'a pas fait de lui un militant. Il exerce un jugement critique et c'est ce qui fait l'intérêt de ce petit livre qui évite le plaidoyer pro domo pour lever le voile sur les arcanes de la bureaucratie et les manœuvres des rapaces de l'agrobusiness.

L'exposé se déploie sur deux registres qui s'entrecroisent tout au long du récit : celui de la pratique agronomique et de ses conditions d'exercice et celui de la politique agricole et des implications sur le terrain, l'expression étant ici entendue aussi bien au sens propre qu'au figuré. Le va-et-vient ne sert pas toujours sa pensée : les anecdotes professionnelles et les discussions sur les résultats de recherche, les récits sur les intrigues de comité et les manœuvres des carriéristes le disputent trop souvent aux considérations économiques et politiques. Il en résulte un récit un peu échevelé, parfois répétitif, mal servi par le recours trop fréquent aux encadrés qui, bien que toujours

intéressants, apparaissent comme autant de digressions. Les thèmes de ces encadrés – on comprend les intentions de l'auteur –, apportent des informations précieuses et donnent des clés d'analyses utiles, mais ils restent un peu à l'écart de la démonstration, ce qui ne sert pas bien le propos.

L'exposé se déploie sur deux registres qui s'entrecroisent tout au long du récit : celui de la pratique agronomique et de ses conditions d'exercice et celui de la politique agricole et des implications sur le terrain, l'expression étant ici entendue aussi bien au sens propre qu'au figuré.

Le constat de fond que porte Louis Robert est simple et très lourd : l'État du Québec a abdiqué, le MAPAQ sert moins l'intérêt général que celui de l'industrie : « La procédure par laquelle l'intérêt public se voit subordonné aux intérêts privés s'est incrustée tel un virus dans un organisme et a fini par infecter tous les niveaux hiérarchiques. » (p. 24) Les lecteurs familiers avec les questions forestières ne seront pas surpris de retrouver dans la démonstration de Louis Robert les mêmes observations, les mêmes critiques que celles qui sont adressées au ministère des Forêts. Ce n'est pas un hasard. Ce que montre ce petit livre donne un aperçu de l'immense embardeur qu'a provoquée dans l'État du Québec le néolibéralisme et son cheval de Troie, le New Public Management, véritable doxa des apôtres du primat du marché.

Le parcours que reconstitue l'agronome ne manquera pas d'étonner le commun des mortels qui ne fait généralement que soupçonner les ravages de la culture bureaucratique. Le résultat du mélange de la primauté à l'ordre marchand et des obsessions du contrôle tatillon est ici bien illustré : « [...] pour signer un billet sur un blogue connu des agriculteurs appelé Agri-Réseau, les agronomes devaient le soumettre à une procédure comprenant cinq étapes de vérification effectuée par autant de réviseurs, soit trois spécialistes des communications (le responsable local des communications, un spécialiste de la direction des communications et l'agent de communications du CRAAQ) et deux gestionnaires (le directeur régional adjoint et un directeur ou sous-ministre) » (p. 107). Lourdeur, peut-on dire ? Cela transforme le gestionnaire en « clapet anti-retour » (p. 101).



Ce type de contrôle ne fait pas qu'étouffer l'initiative et décourager l'innovation, il renforce l'emprise de la logique marchande et donne un pouvoir immense aux lobbies commerciaux et industriels dont les intérêts et les façons de voir imbibent littéralement les politiques et programmes. Revoyant les directives en matière de fertilisation, Louis Robert donne des exemples convaincants où les prescriptions commerciales dominent les résultats scientifiques, où les intérêts des vendeurs font écarter des mesures simples qui ne coûtent rien et dont l'efficacité est démontrée. C'est la même chose pour ce qui concerne des pesticides alors que des traitements inutiles sont prescrits par des conglomerats qui ont intérêt à « semer » la confusion entre prévention et gaspillage. Ainsi en est-il, par exemple, de l'utilisation d'un antiparasitaire alors que les « ravageurs visés ne causent pas de dommages significatifs dans les champs du Québec, insecticide ou pas » (p. 77).

La promiscuité avec les lobbies n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle, c'est un choix étatique : celui de laisser le champ libre aux acteurs directement engagés dans la promotion de leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Les externalités négatives, les conséquences sur l'environnement de ces prescriptions inadéquates, le financement par les fonds publics de programmes qui servent d'abord à soutenir les ventes, tout cela ne relève pas d'abord de la mauvaise foi ou de la malversation : cela tient à une confusion entre la participation, la consultation et la responsabilité. L'État a délégué la gestion de l'intérêt public à des organismes non imputables, qu'il s'agisse de leurs pratiques en matière de gestion de la recherche, d'administration déléguée ou

suite à la page 28

VIGILANCES

Pour le bien de la terre

suite de la page 27



de promotion de modèles d'affaires plus ou moins compatibles avec des objectifs de politique publique. Les marchands siègent avec les organisations de producteurs, laissant les fonctionnaires, quand il y en a, dans les rôles d'observateurs, pour discuter dosage, effets environnementaux, impacts sur le modèle agricole, etc. «C'est un laxisme institutionnalisé! Ces excès sont incontestablement liés au fait que les représentants des compagnies d'engrais siègent comme membres actifs aux comités d'élaboration des recommandations, ce qui est contraire à ce qui se passe partout ailleurs en Amérique du Nord» (p. 126). Rien de moins.

Louis Robert multiplie les exemples dans les principaux domaines de sa pratique et il se scandalise de ce que l'Ordre des agronomes ne soit pas davantage critique et soucieux du bien commun, alors que c'est son rôle de protéger le public. «Nous, les agronomes et mandataires de l'intérêt public, n'avons pas su résister aux lobbies, nous avons plutôt choisi de marcher dans la main avec eux» (p. 85). Le mode de rémunération d'un trop grand nombre d'entre eux est certes en cause et Louis Robert relate de juteuses anecdotes sur les manœuvres de comités et les tactiques de diversion qui ont dominé les débats au sein de l'Ordre sur ce thème et sur les autres sujets épineux entourant la prégnance des intérêts commerciaux dans les réflexions sur des enjeux trop souvent réduits à leur seule dimension technique alors qu'ils engagent et exigent des choix de société. Traitant des rapports et des travaux de comités comme de commissions parlementaires il n'hésite pas à «constater le naufrage de nos instances qui devaient faire office de chiens de garde de nos terres arables» (p. 74). Ses observations, souvent très fines, auraient néanmoins gagné à être davantage systématisées et mieux soutenues par un cadre conceptuel mieux explicité. Les dérives dont il parle et qu'il déplore sont moins des errements que des conséquences d'un paradigme productiviste qui n'est qu'évoqué. Cela n'atténue en rien les effets de la paresse intellectuelle et de la médiocrité qui la rend si facile.

Les propos sont durs, mais toujours appuyés sur des faits. Mais ils restent critiques et non militants. Louis Robert ne manque pas de nuances lorsqu'il fait le partage des responsabilités. Ainsi en est-il du rôle des agriculteurs dans les usages et pratiques abusives qu'il dénonce: il est responsable de ses pratiques et applications «mais c'est l'agronome qui émet les recommandations» (p. 40). En tout état de cause: «Ce sont les politiques agronomiques qui

posaient problème, pas ceux qui s'efforçaient de les appliquer.» (p. 43) Ce qui ne l'empêche pas de se montrer lucide devant les agriculteurs qui ont son évidente sympathie: «[...] dans un type d'activité comportant autant d'impacts sociaux, ils devraient montrer un sens critique plus aigu vis-à-vis du discours des conseillers et représentants commerciaux» (p. 41). Il attribue cette faiblesse en partie aux lacunes des pratiques de l'État pour faciliter le transfert technologique par une offre de services-conseils facilitant l'adoption des meilleures pratiques. C'est un enjeu de formation continue et l'agronome fonctionnaire ne conçoit pas son rôle autrement qu'au service d'une politique du bien commun. Il faudrait faire plus et mieux et favorisant une pratique professionnelle centrée sur le service de l'État plutôt que du client commercial.

Il évite également de démoniser l'UPA dont il déplore qu'elle ait trop facilement accepté de se substituer à l'État qui lui a délégué des responsabilités qui ne font qu'attiser ses tensions internes et lui imposer la gestion de contradictions entre les intérêts de ses diverses catégories de membres. L'organisation sert trop souvent de paratonnerre consentant à un complexe commercial et industriel que l'État sert plus qu'il n'encadre. Et cela ne sert pas nécessairement bien le monde syndical ni, du reste, le débat public qui doit s'imposer en raison d'une détérioration accélérée des conditions environnementales et, à plusieurs égards, économiques du modèle agricole québécois.

L'ouvrage se termine sur les résultats de la campagne qu'il a menée pour solliciter la présidence de l'Ordre des agronomes qu'il entend toujours réformer. Les contradictions et les maux de cet ordre ont rendu difficiles les conditions de réception du message qu'il portait. Il a perdu, mais son combat continue. Il a fait avancer les débats, c'est ce qui lui importe, lui qui trouve que:

Les enjeux touchant l'agriculture et l'alimentation sont au cœur d'un paradoxe sociologique absolument aberrant. Il est malheureux de constater que le public soit généralement si indifférent devant les enjeux agricoles, alors qu'il est tout ouïe pour ce qui touche à la cuisine, la panoplie de recettes, de livres, d'émissions. Il n'arrive donc à personne de faire le lien entre la terre et le contenu de nos assiettes? (p. 149)

On lira avec intérêt ce petit livre qui oscille entre l'essai et le témoignage. Les considérations sur les pesticides, OGM, herbicides ou la santé des sols et tout ce qui nourrit la passion de l'auteur pour l'agriculture et le bien de la terre, vont apporter au lecteur, à n'en pas douter, la stimulation requise pour participer aux débats qu'il faudra bien finir par mener avec vigueur. ♦

Revoyant les directives en matière de fertilisation, Louis Robert donne des exemples convaincants où les prescriptions commerciales dominent les résultats scientifiques, où les intérêts des vendeurs font écartier des mesures simples qui ne coûtent rien et dont l'efficacité est démontrée.

Avril-Mai 2020
Vol. CX, n° 4-5
**L'Action
NATIONALE**



Marc-Aurèle Fortin, *L'Arc-en-ciel*, 1934 ou 1935 © Fondation Marc-Aurèle Fortin / SOCAN (2020)

Saisir la crise

Pour agir, il faut saisir

Abonnez-vous
pour bien suivre!

actionnationale.quebec